

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 201 - page 16

13 - Bouches-du-Rhône

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence.

RESEAU INTERNATIONAL POUR LES DROITS DE L'HOMME ET L'ETAT DE DROIT.

Objet : promouvoir les droits de l'homme; la liberté d'expression et de presse, l'état de droit, la démocratie et la bonne gouvernance ; l'association milite pour trouver des solutions aux problèmes de l'immigration clandestine des personnes des pays pauvres vers les pays riches ; elle s'engage contre la corruption, le favoritisme et l'injustice dans toute leur forme ; l'association assiste toute personne menacée dans son pays d'origine à cause de ses opinions, de sa religion, de ses origines ethniques ou sociales, etc. ; elle agit également dans le domaine humanitaire en venant en aide aux personnes victimes d'une catastrophe naturelle, ou vivant constamment dans le besoin et qui n'ont pas le minimum vital pour s'épanouir ; le Réseau International pour les droits de l'homme et de l'Etat de droit se réserve le droit de mener ses actions dans tous les pays du monde.

Siège social : 16, rue de Cuques, 13100 Aix-en-Provence.

Date de la déclaration : 26 janvier 2016.